

Négociation Salariale 2011 : Air France propose 1,6%



Deux réunions dont la dernière le mardi 22 Mars auront été nécessaires pour boucler la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire).

Eloignés des postures habituelles dans ce type de négociations, lors de la réunion du 18 mars, Syndicats et Direction se sont efforcés de débattre avec beaucoup d'énergie sur les résultats de l'Entreprise. Chacun s'efforçant de convaincre l'autre du bien fondé de ses arguments en développant côté Direction toutes les raisons de serrer les cordons de la bourse et côté syndicats de demander à l'Entreprise, dans un contexte de sortie de crise, un signe fort en direction des salariés pour reconnaître les nombreux efforts consentis.

Suite à ces premiers échanges, la Direction d'AF nous a fait une première proposition d'augmentation générale de 1,2%.

Cette proposition était inacceptable pour le SNPNC eu égard aux efforts et sacrifices consentis par l'ensemble des salariés durant toute l'année 2010 :

- Efforts pour le Personnel Sol avec notamment la mise en place d'un plan de départs volontaires (PDV) ainsi que de nombreuses restructurations et mutations engendrant dans la plupart des cas, comme sur le Commercial France, une forte augmentation de la productivité.
- Efforts pour le PNC au travers, d'une part, de l'impact des plans de ripostes graduées et de la crise du volcan Islandais dont la gestion des RADD par l'Entreprise a été catastrophique et d'autre part, depuis Mars 2010, la mise en place du nouveau produit NEO avec son cortège de productivité induite (densification des cabines, perte d'un PNC sur Alger, difficulté à venir sur le 319 etc....)



Restait sur le fond un obstacle majeur à la négociation : convaincre l'Entreprise de repousser les limites qu'elle s'était elle-même fixées afin d'obtenir un rattrapage des salaires au titre de 2010 que le SNPNC avait évalué à 0,9%. Sur ce point spécifique l'ensemble des syndicats a échoué.

Les autres objectifs que le SNPNC s'était fixés pour la NAO 2011 étaient d'obtenir :



- **Une augmentation supérieure à 1,5% pour couvrir l'augmentation du coût de la vie (Indice INSEE)**
- **Une valeur plancher pour les bas salaires PNC**
- **Une augmentation de la PUA**
- **Une revalorisation des indemnités kilométriques**

Voici le résultat des propositions de la Direction.

➤ **Augmentation générale 2011 : 1,6 %**

Soit 0,8% au 1er Avril et 0,8% au 1er Novembre.

Ces 1,6 % s'appliqueront sur le traitement fixe et les primes de vol ou le Traitement Mensuel Fixe (TMF).

Dans cet esprit, une valeur plancher minimum de 41 euros sera appliquée sur les plus bas salaires, répartie en Avril et Novembre.



➤ **Prime exceptionnelle** : Le versement d'une prime exceptionnelle sur la paie d'Avril d'une valeur de 250 euros.

Nous avons obtenu que cette prime ne soit pas réduite pour les PNC en temps alterné.

Le SNPNC est intervenu pour demander à la Direction que cette prime soit pérenne et puisse être intégrée à la PUA en 2012, la portant ainsi à 1650 euros.

➤ **Primes liées à l'emploi** : Revalorisation des primes liées à l'emploi comme celles des Chef de cabine, Chef de Cabine Principaux et Cadres PNC. Mais également celles des indemnités de départ de 1,6% au 1er Juillet.

➤ **Allocation garde d'enfants** : revalorisée de 1,6% au 1er Juillet.

➤ **PUA** de 1400 euros inchangée mais versée **par anticipation au 15 Juin.**

➤ **Distance Plafond IKV** : Plafond indemnités kilométriques Aller/Retour domicile- lieu de travail porté de 80 à 90 km pour les immos sol. Mesure applicable au 1^{er} Juin sur justificatif.

➤ **Clause de rendez-vous pour augmentation IKV** par l'intermédiaire d'un indicateur Prix de revient kilométrique de dépassement sur deux mois consécutifs. Autrement dit liée principalement à l'augmentation du prix à la pompe.

➤ **Clause d'ajustement** qui doit permettre en fonction de l'environnement économique de l'Entreprise d'apporter des ajustements aux différentes mesures proposées par l'Entreprise pour 2011



A titre d'information, les augmentations générales de salaires pour 2010 avaient été de 0,8%.

Tous les medias font l'annonce suivante :



« Reste que dans les jours à venir des annonces tous azimuts prévoient des augmentations de l'EDF, des carburants, du gaz et des denrées alimentaires, créant de fait un nouveau déséquilibre pour le pouvoir d'achat des salariés. »

Le SNPNC réunira ces instances le 4 Avril pour savoir s'il engage ou non sa signature.